

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



**Le Département
recrute des familles
d'accueil**



**pourquoi
pas VOUS ?**

**Assistant familial : un métier
à domicile au service des enfants.**

Plus d'infos sur
essonne.fr



- Vous vivez en couple, seul(e), avec ou sans enfant.
- Vous êtes intéressé(e) par l'accompagnement éducatif d'un enfant.
- Vous êtes disponible et à l'écoute.
- Vous êtes en mesure d'accueillir à votre domicile, un ou plusieurs enfants dont les parents se trouvent en incapacité temporaire d'en assumer la garde.

Vous pouvez devenir assistant(e) familial(e).

Pour les droits de l'enfant agissons ensemble.



Le métier d'assistant familial est incontestablement un métier de vocation, qui demande de la disponibilité et de l'attention.

Passionnant et contraignant à la fois, il engage pleinement votre famille dans l'accueil d'enfants en souffrance au sein de leur propre famille.

Entouré d'une équipe de professionnels, l'assistant familial est un relai éducatif qui concoure au bien-être et à la santé des enfants accueillis, pour les aider à continuer à grandir dans de bonnes conditions.

Salarié du Département de l'Essonne ou d'une association, vous bénéficierez de formations diplômantes et de temps d'échanges tout au long de votre parcours professionnel.

Contribuer à l'épanouissement des enfants, tout en accompagnant les parents qui rencontrent des difficultés dans leur rôle éducatif est au cœur des missions des professionnels de la protection de l'enfance.



François Durovray
Président
du Département
de l'Essonne



Dany Boyer
Vice-présidente
en charge de la
protection
de l'enfance,
de la solidarité
et de l'insertion



L'assistant(e) familial(e) accueille à son domicile, jour et nuit, un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 18 ans et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans, confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Dans le cadre de la protection de l'enfance, des qualités humaines et dispositions matérielles sont donc indispensables pour assurer la sécurité, le bien-être physique et moral des enfants accueillis.

Le métier d'assistant(e) familial(e), qu'est-ce que c'est ?

- Offrir un cadre éducatif, familial et relationnel qui permet aux enfants ou adolescents de grandir dans de bonnes conditions.
- Contribuer à l'épanouissement et à l'éducation des enfants dans le respect de leur histoire.
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, psychologues, assistants familiaux...)
- Être impliqué dans le projet d'accueil de l'enfant (scolarité, santé, loisirs...)
- Favoriser les liens entre l'enfant et sa propre famille.

**Accueillir,
c'est aider un enfant
à s'épanouir**

Comment devenir assistant(e) familial(e) ?

1. Des réunions d'information sur la profession et la procédure d'agrément sont organisées par le Département de l'Essonne. Des dossiers de demande d'agrément sont remis lors de ces réunions.
2. Déposez votre dossier rempli à la Direction de la protection maternelle et infantile et de la santé du Département.
3. Votre candidature est évaluée pour garantir les conditions d'accueil à votre domicile à travers des visites et des entretiens.
4. Dès l'obtention de votre agrément, vous entrez dans la phase de recrutement. Vous pouvez proposer votre candidature.

Où solliciter un agrément ?

**Direction de la protection maternelle
et infantile et de la santé**

Tour Malte - 1^{er} étage
Boulevard de France
91012 Évry-Courcouronnes
01 60 91 91 30



Un métier d'exigence, valorisant et enrichissant

Une fois recruté(e) en contrat à durée indéterminée, vous suivrez une formation avant et pendant l'accueil de l'enfant. Cette formation est reconnue et vous permet d'obtenir un diplôme de l'État.

Vous pourrez échanger avec d'autres assistants familiaux lors de groupes de parole et demander des conseils à une équipe de professionnels. Vous ne serez pas seul(e), vous exercerez ce métier en équipe. À tout moment, vous pourrez solliciter un professionnel pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Témoignages

« Ce n'est pas toujours simple. C'est un vrai métier qui peut apporter beaucoup d'amour, mais il faut du tact, parfois de l'autorité comme dans toutes les familles. »

Hélène, assistante familiale depuis 1990

« J'étais assistante maternelle et j'ai eu envie de m'occuper d'enfants jour et nuit. J'accueille depuis plusieurs années une sœur et un frère. C'est magnifique de les aider à grandir. »

Véronique, assistante familiale depuis 2004

« Mère de 3 enfants en bas âge, nous avons su concilier vie familiale et professionnelle. Chacun a trouvé sa place en respectant le rythme de l'autre dans une vraie dynamique familiale. Aujourd'hui, nous sommes une famille d'accueil. »

Sonia, assistante familiale depuis 2012

« Nos enfants sont grands et nous avons décidé d'être famille d'accueil. Nous accueillons des adolescents pour de courtes durées et dans des conditions d'urgence. Pour chaque enfant, c'est un travail avec les équipes du Département. »

Joël, assistant familial depuis 2014

« Au début, il faut bien sûr un temps d'observation où l'on apprend à se connaître. Certaines rencontres demandent plus d'adaptation que d'autres. J'ai gardé contact avec plusieurs jeunes. »

Virginie, assistante familiale depuis 2018

« Je travaillais dans une grande entreprise, et dans une démarche de reconversion, je cherchais un travail avec plus de sens, qui corresponde à ma sensibilité. J'accueille désormais un bébé, et je peux gérer mon temps plus facilement. C'est un métier de confiance. »

Sandrine, assistante familiale depuis 2020





**Si le métier
d'assistant(e) familial(e)
vous intéresse,
appelez le**

0 800 660 400

Service & appel
gratuits

Essonne
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Conseil départemental de l'Essonne
Direction de la prévention
et de la protection de l'enfance
Service de l'accueil familial
départemental



Boulevard de France
91012 Évry-Courcouronnes



01 60 91 91 91